ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question écrite n° 61655

Texte de la question

M. Jean Bardet attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le problème qui se pose partout en France aux familles, mais particulièrement en Val-d'Oise, en raison de la pénurie de lieux d'accueil pour enfants ou adultes handicapés. En Val-d'Oise, il y a actuellement plus de 400 enfants en accueil inadapté dont 100 au domicile de leurs parents et de nombreux autres placés en Belgique par manque de places en structures spécialisées. Il s'enquiert donc de l'enveloppe de 2,5 milliards de francs promise par son prédécesseur et de la création de CLIS indispensables à l'intégration scolaire au sein de l'éducation nationale des enfants handicapés et lui demande pourquoi, dans un pays comme le nôtre, la création de lieux d'accueil, leur gestion et leur recrutement sont laissés presque entièrement à la charge et au bon vouloir d'associations qui, par ailleurs, vivent essentiellement des aides de l'Etat ou des collectivités territoriales.

Données clés

Auteur : M. Jean Bardet
Circonscription : Val-d'Oise (3e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 61655
Rubrique : Handicapés
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 mai 2001, page 3063